

Avenant n°2 à la Convention d'Objectifs avec l'Association Communale de Chasse Agrée de Saint-Quentin-Fallavier

Entre les soussignés

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI),

et,

L'Association Communale de Chasse Agrée de Saint-Quentin-Fallavier

Il a été convenu pour l'année 2022 :

PROGRAMMATION 2022_ACCA SQF

ACTION	DESCRIPTIF	RESUTATS ATTENDUS	PERIODE	MONTANT SUBVENTION	Autre participation CAPI
Volet 1_Mission Sentinelle de l'ENS					
Présence et surveillance des sites	Présence régulière des deux gardes-chasse particuliers de l'ACCA sur le site de Fallavier. La CAPI bénéficie d'un réseau de vigies capable de signaler dans les meilleurs délais tout élément suspect/ important se déroulant sur les espaces naturels (mortalité animale, pollution, modification milieu, etc.)	Signalement dans les meilleurs délais de tout élément de nature à modifier ou dégrader la qualité des milieux naturels. Etablissement d'un rapport mensuel des problématiques rencontrées pour l'ENS de l'étang de Fallavier (décharges sauvages, dégradations de milieux comme des mises à feu, etc.) Aucune intervention n'est demandée en dehors de l'information du garde CAPI / de la gestionnaire (H.Venaut) ou de la Gendarmerie (selon urgence)	Toute l'année	150 €	
Volet 2_Mission de veille écologique					
Veille écologique sur les milieux naturels	Mise en œuvre du protocole de "veille faune sauvage et sangliers"	Signalement mensuel des résultats de suivi sangliers (boutis/vermillis sur l'ENS, dégâts chez les particuliers, dégâts agricoles, accidents de la route, animaux prélevés etc.) sur l'ENS et dans une zone tampon de 5km autour NB: sur la commune de	Toute l'année	100 €	

		Saint-Quentin-Fallavier exclusivement			
	Veille sur les espèces exotiques envahissantes	Ramassage des Tortues de Floride <u>après participation préalable</u> à la formation tortue. Tenue d'un <u>registre mensuel de ramassage</u> (Photos/ localisation de la capture/ date/ nombre d'individus/ sexe animal). Les individus vivants seront transférés au Service Environnement pour les emmener en priorité au Parc de la Tête d'Or de Lyon. Si cette action n'est pas possible, après validation de la gestionnaire, ils pourront être éliminés par une bosquette. Désignation d'un référent ACCA pour la campagne de piégeage.	Printemps- Eté- Automne	150 €	Mise à disposition d'une fiche descriptive des espèces Tortue Cistude et Floride, formation préalable à la reconnaissance des tortues Floride/ Cistude
	Entretien des milieux	Suite à la réouverture manuelle en 2020 d'une prairie sèche de 1900 m2 sur l'ENS, une session de fauche des rejets sera nécessaire	Automne	250 €	
			TOTAL	650 €	

Les conditions de mise en œuvre de la programmation 2022 sont conformes à celles qui ont été contractées dans la convention d'objectifs approuvée le 28/12/2021 et valable jusqu'au 31/12/2023.

Fait à l'Isle d'Abeau, le
En deux exemplaires originaux

Pour la CAPI,

Le Président
Jean PAPADOPULO

Pour l'ACCA Saint-Quentin-Fallavier

Le Président
Roland VACHER